

Au Lycée PETION

Voici la conférence faite par le Dr Pressoir au cours de la fête universitaire offerte le 2 Janvier au Lycée Pétion.

IV

Au milieu de cette matière informe apparaissent les linéaments d'un monde nouveau : d'abord la loi profonde de Dessalines que ce pauvre haïtien ne doit être heureux que par l'indépendance et qui l'amène à immoler tous ceux qui sont d'opinion contraire, puis la conviction des indigènes instruits que les services les plus éclatants rendus à la métropole ne pourraient éteindre la haine que leur portaient les colons, puis l'insurrection des chefs de bande féroces, les Sangsues, les Petit Noël Prieur, les Sans Souci, la prise d'armes de Pétion et de Gervaux suivis de Christophe, de Dessalines, de Gervais, puis sur l'exemple de Pétion : la reconnaissance de Dessalines comme chef suprême des indépendants, puis la guerre, la guerre à outrance, la guerre sans faiblesse, ne lâchant jamais pied ce qu'elle prend son point d'appui dans l'âme d'acier de Dessalines et qu'elle a pour lever des chefs héroïques prenant tous à leur compte le mot d'Alexandre Pétion : « Je mourrais mieux être nu dans les montagnes que dans l'opulence à Paris. » Ah ! ces chefs ! Les signataires de l'acte de l'indépendance, qui firent ressortir leur rôle, qui montrèrent bien que leur volonté seule a créé la nation haïtienne ?

Combien d'indigènes que hantait la rêve d'Oge et qui s'attachaient à la métropole croyant que le jour viendrait où l'affranchi pourrait jouir des droits du citoyen ; combien qui s'effrayaient de cet avenir terrible où l'on serait après avoir secoué le joug napoléonien.

Raisonneurs, logiciens, hommes de bon sens, on n'a aujourd'hui même, aucune peine à refaire leurs raisonnements pour montrer la folie de l'entreprise, ses suites douloureuses et la catastrophe inévitable. On connaît la conversation entre Gervaux et Pétion avant la prise d'armes

du Haut du Cap. La France est puissante, la mer lui est ouverte, l'Angleterre ne lui déclarera pas la guerre de sitôt, il y a encore quelque espoir, mieux vaut se laisser dessiner d'avantage les événements. Et Pétion répond qu'aucune considération ne l'arrêtera, dût-il reprendre la guerre qu'avec deux cents hommes. Et Cleveaux est vaincu et il suit Pétion. Mais dans les villes les bourgeois épicuriens et les gardes nationaux tiennent pour les Français qui selon eux représentent l'ordre et la paix. Des hommes comme Laptume, Diéudonné, Nerette sont, au prix d'honneurs et de largesses l'instrument des crimes du maître. Il faut encore contenir puis exécuter les chefs de bande qui se battent par amour du désordre et ne pensent à rien, il faut faire front à l'ennemi extérieur, à l'ennemi intérieur, organiser, se battre, enrainer la nation qui hésite et vaincre. Et voilà ce qu'on fait les chefs et les chefs seuls et qu'ils consacrent dans l'acte du 1er Janvier 1804. En l'honneur de ces chefs nous pourrions reprendre la célèbre apologie de St Paul, montrer Dieu choisissant les choses viles du monde, celles qui ne sont rien, pour réduire au néant celles qui sont les choses sages et les choses fortes. En l'honneur de ces chefs, nous pourrions célébrer la toute puissance de la volonté, la faculté matérielle de l'homme, de l'homme qui surpasse l'intelligence parce qu'elle crée du nouveau alors que l'intelligence ne fait qu'expliquer ce qui a été ou épiloguer péniblement souvent, à faux, sur ce qui a été.

Gloire à Dieu qui nous a donné ces chefs ! Gloire aux chefs qui ont créé la Patrie en dépit des axiomes et des syllogismes des sages.

La fin au prochain numéro.

L'influence des romans écrits pour les femmes est pire encore. La mère imprudente qui les laisse à la portée de la curiosité de sa fille en court une lourde et grave responsabilité. Les auteurs se contentent de présenter des branches d'ivoire, c'est le terme consacré, sous prétexte d'art, ils dévoilent une fine perversité, sous prétexte de vérité, ils développent des sujets obscènes, emploient des mots, des phrases, des images auxquels les jeunes esprits ouvrent des parenthèses sur les faits et les choses, et finissent par acquiescer une expérience prématurée, traitant après soi la négation et le désenchantement.

Les lectures sagement choisies doivent préparer et diriger l'expérience, jamais la hâner, car savoir raisonner, c'est le privilège de l'âge ; la jeunesse l'ignore et c'est son propre naturel à être plus impressionnée par le mal que par le bien.

Pour atteindre le but final de l'éducation : le perfectionnement moral, il est essentiel d'accoutumer l'esprit à juger, à discerner, à critiquer, à raisonner. Cela ne veut pas dire qu'il faut faire de nos filles des « raisonneuses », mais seulement des « raisonnables » ; il ne s'agit pas de les transformer en savantes, mais en studieuses, en les habituant aux lectures sérieuses et intéressantes à nos grands esprits d'autrefois, trop souvent dédaignées. Ne pas les leur présenter cependant comme des oracles infaillibles ; elles mêmes doivent dégager de leurs œuvres un enseignement personnel et ne pas s'attarder à jugements tout faits.

Il est clair que l'on ne peut donner aux jeunes filles qui achèvent leurs études les mêmes lectures qu'à celles qui ont déjà fait l'apprentissage du monde à vingt-cinq ans, ou à perdu l'agrément candeur de ses seize ans, et ce qui était charme alors deviendrait ridicule.

Il est un petit nombre d'ouvrages absolument convenables, d'autres sont la forme et le fond sont bonnes, mais qui pèchent par quelques détails, ces passages un peu risqués, une phrase trop réaliste. Il en est d'autres qui sont inoffensifs pour celle-ci, nuisibles pour celle-là. Tout dépend du tempérament des lectrices et de leur esprit.

SUZANNE CARON

A vendre

100 Toises de tuf calcaire livrables de suite.

La célébration de la fête de l'Indépendance à Grand-Goave

L'anniversaire de la Fête de l'Indépendance a eu ici un plein succès. Depuis son dernier, le Conseil communal avait déjà l'intention de donner à cette fête un caractère inaccoutumé et, cette année, les ordres du Gouvernement ne furent que trop bien exécutés.

Le 31 Décembre au soir, un corps de musique, venu de Port-au-Prince, a donné, sur la place d'armes, un magnifique concert qui a réjoui toute la population.

La toilette de la ville qui a toujours été l'objet de la plus vive attention des Membres de la Commission communale a été complétée. Quelques maisons se sont pavisées des couleurs nationales. Sur la place d'armes, deux longues rangées de palmiers et de bananiers dorment avec leur verdure, l'illusion d'une villa dans le fond, surmonté d'une estrade ornée et pavisée des couleurs nationales, montre la photographie de l'illustre Fondateur de notre Indépendance, J. J. Dessalines.

C'est le 1er Janvier que les manifestations sont touchantes et édifiantes.

Les élèves des Ecoles de Filles et de Garçons ainsi que les nobles de la ville se réunissent au bureau de Conseil communal. Là, à 9 heures moins 1/4, le cortège est formé. En tête et sur les deux ailes, à droite et à gauche, sont les élèves, armés de leurs mille petits drapeaux bicolores. La musique tient le centre. Ensuite arrivent les Conseillers de section les Juges du Tribunal de Paix et leurs auxiliaires, les Membres de la commission scolaire, deux pelotons de gendarmes et d'autres fonctionnaires. Puis la commission communale prend place et les bourgeois, suivis d'une auto pavisée, forment une longue queue.

D'un ton recueilli, pénétrant, la musique marque le pas par la « Dessalinienne » et les élèves répondent à l'unisson.

Le cortège parvient ainsi devant le portrait du Héros de notre Indépendance où Mr L. Dehoux, président de la commission communale, prononce un substantiel et vibrant discours. Après avoir magnifié les Aïeux, il nous rappelle notre devoir de travailler dans la paix enfin obtenue et rappelle aux instituteurs leur rôle vis à vis des générations qui montent.

De là, il se dirige à l'Eglise et assièté au Te Deum commandé à cette fin. La cérémonie achevée, il se rend, dans le même ordre, à l'Hôtel communal où Mr L. Dehoux, au champagne, remercie l'assistance, au nom du Gouvernement et de ses collègues de l'empressement avec lequel elle a répondu à son invitation. Il termine en souhaitant que la population trouve dans son succès le même dévouement qu'il a mis au service de leurs intérêts afin que les travaux aient une suite (applaudissements).

Mr Lestra Faubas, un des membres, a retracé, à son tour, un coin de la vie de J. J. Dessalines et à côté le nom de la première demoiselle qui, à l'époque de l'inauguration du Drapeau haïtien, avait une foi posée.

Il semblait qu'il n'y avait plus rien à ajouter quand notre impayable et digne ami, Mr Vilnius Louis-saint, ancien député de Grand-Goave, dit dans une improvisation, qui manquera, et réellement, à un devoir patriotique, s'agissant de la patrie et des aïeux, de ne placer un mot et la circonstance. Il loue le nom de Dessalines, félicite le président de la commission et ses collègues des efforts déployés pendant leur administration et, au nom de la population de Grand-Goave, assure que le Gouvernement et le conseil communal à venir trouveront les meilleures dispositions et la plus belle attitude tous les fois que les intérêts communaux sont bien gérés. Réception des plus cordiales d'où l'on se sépara reconforté.

Dans l'après-midi, la musique a donné un grand bal dans les salons des époux L. Dehoux.

Tous ceux qui ont foi dans l'ave-

La Renaissance Soirée littéraire

La soirée spéciale de la Renaissance aura lieu ce soir. La Société a décidé, pour répondre à la demande des lecteurs du « Nouvelliste », de redonner avec LES HOMMES NOUVEAUX X, le beau poème en vers de Massillon Goucou, L'ORACLE.

Le prix d'entrée reste fixé à G. 2.

Parisiana

Accédant à la demande générale la direction de Parisiana consent de redonner dimanche

Marcelle

Chef-d'œuvre de Victorien Sardou en 6 parties.

Entrée G. 1.00
Places réservées 2.00

A la Ville de Verdun

Grand Magasin de Nouveautés
Rue Traversière 206
Par suite de grands changements opérés par le propriétaire, la maison s'appellera désormais

Grand Magasin
nom justifié par sa vaste halle et surtout par le grand développement des affaires que M. G. A. Daccarelli reprendra à l'avenir.
Le GRAND MAGASIN aura pour les clients les mêmes attentions et y ajoutera certainement des avantages incontestables.

Tribunal d'appel des Gonaïves

Audience civile du 21 Novembre 1919

Présidence du vice président
M. Legendre
Assesseurs Ls. M. Lecorps et Daniel Apollon
Ministère public Christian Latortue

Affaire entendue Celle d'Acadia Casse Batteux, avocat, Me Ed Latortue contre Joseph Bienaimé, avocat, Me B. Gilles, le Ministère public entendu en son réquisitoire a conclu à la déchéance de l'appel

pour non dépôt de l'acte
Audience des affaires sommaires du 26 Novembre 1919

Présidence du juge président
T. Carmant
Assesseurs Léon Lahens et Daniel Apollon
Ministère public G. B. Diaquoi

Affaire entendue Celle de la Vve A. Tancher, avocat, Me Ch. Ribouat contre la demoiselle Corane Vastey, avocat, Me Ed Latortue, le Ministère public entendu en son réquisitoire a conclu à l'annulation de l'acte d'appel et au maintien du jugement pour ce qui a trait aux enfants mineurs d'Auguste Catalogue

Audience civile du 28 Novembre 1919
Présidence du vice président
M. Legendre

Assesseurs Ls. M. Lecorps et Daniel Apollon
Ministère public Paul Félicier

Affaire entendue Celle d'Emile Elouard, avocat, Ch. Ribouat contre la Vve C. Fricte, avocat, Me Edouard Latortue, le Ministère public entendu en son réquisitoire a conclu à la déchéance de l'appel pour non dépôt de l'acte

Audience civile du 1er Décembre 1919
Assesseurs T. Carmant et Ls. M. Lecorps

Ministère public Christian Latortue
Affaire entendue Celle d'Abbas Nelson, avocat, Me Edouard Latortue contre Cognard Fime et consorts, avocat, Me Ch. Ribouat, le Ministère public entendu en son réquisitoire a conclu au rejet des moyens de l'appelant et à la confirmation du jugement du 12 Mai 1919 du tribunal de 1ère instance du Cap

Le pays ne manquera pas comme moi, d'admirer et de chanter ces manifestations patriotiques et de remercier le Gouvernement du président Dattigouave d'avoir toujours la main heureuse dans le choix de ses auxiliaires.

Jean Vidal TELEMAQUE

Faits Divers

RENSEIGNEMENTS METEOROLOGIQUES OBSERVATOIRE DU

PETIT SEMINAIRE COLLEGE ST MARTIN

Judi 8 Janvier 1920

Baromètre 764

Température minimum 19

maximum 26

Moyenne diurne

Ciel clair j. n. et nuit.

Baromètre légèrement en baisse

I. SCHERER

Les Elections

C'est demain 10 Janvier, la grande commission nationale qui doit aboutir à l'élection du Conseil communal de Port-au-Prince.

Toutes les mesures sont prises pour assurer la sincérité des opérations électorales. L'ordre le plus parfait sera assuré dans tous les bureaux des différentes sections de vote.

En définitive, tout a été discuté et arrangé de façon que le candidat élu soit le candidat favorisé par sa seule popularité.

Le train de Bizoton

Hier après-midi, le train de 3 heures rentra en ville quand, parvenu non loin de la Pharmacie Camille, il déraila. Ce ne fut qu'après de longues manœuvres qu'on réussit à replacer le train sur les rails.

Naturellement, le train de 5 h. 15 partit en retard.

Naissance

Les nombreux amis de Mr et Mme D. L. Jonker, apprendront avec plaisir, la bonne nouvelle de la naissance à Brooklyn, le 8 courant de leur premier enfant, une gentille petite fille, Mlle D. J. Jonker on se le rappelle, est l'aimable inspecteur pour Haïti, de la Ligue Hollandaise.

Décès

Est décédé, hier soir, à 7 heures,

Oculiste Glaure, âgé de quatre mois.

Ses funérailles auront lieu cet

après midi à 3 heures précises en

l'Eglise S. Anne.

Avis

La nouvelle loi haïtienne sur le Service des quarantaine ayant prévu de nouvelles formes de Patente de Santé, les parties intéressées sont avisées par le présent qu'elles peuvent s'adresser à l'Officier du Service National d'Hygiène du District de Port au Prince au no. 1330, rue de l'Egalité, pour avoir un exemplaire de la nouvelle forme de Patente de Santé.

La nouvelle Patente de Santé devant contenir beaucoup de renseignements que ne comporte pas l'ancienne forme, il est recommandé aux parties intéressées de bien vouloir se familiariser avec cette nouvelle forme pour que les bateaux ne subissent pas de retard au moment de leur départ par manque d'une Patente de Santé en due forme.

La Patente de Santé est délivrée au Bureau du Capitaine de Port tous les jours de 6 à 9 a. m. dimanche et jours fériés exceptés et au Bureau de l'Officier du Service National d'Hygiène, rue de l'Egalité No. 1330 (en face du Bureau de la Police) tous les jours de 1 p. m. à 3 p. m. Samedi, Dimanche et jours fériés exceptés. En cas d'urgence la Patente de Santé pourra être délivrée en dehors de ces heures sur demande faite à l'Officier du Service National d'Hygiène.

W. W. WADE
Officier du Service National d'Hygiène
Publique du District de Port au Prince

Notice

The new haïtien law on quarantine requires a new form of bills of health. All interested parties are hereby notified that a sample copy of this new form may be obtained by application to the public health officer, district of Port-au-Prince, 1330 rue de l'Egalité.

The new bill of health requires considerable information not shown on the old form and it is recommended that all who are interested familiarize themselves with this new form in order that departing ships may not be delayed by the lack of a properly executed bill of health.

Bills of health may be obtained at the office of the Captain of the Port between the hours of 6 a. m. and 9 a. m. except Sundays and holidays and at the office of the public health officer at no. 1330 rue de l'Egalité (opposite the police station) between the hours of 1 p. m. and 3 p. m. except Saturdays, Sundays and holidays and, in urgent cases, at any other time upon application to the public health officer.

W. W. WADE
Public Health Officer
District of Port au Prince

Pour les jeunes filles

Ce qu'elles doivent lire

Correspondance spéciale au Matin

Tant que la femme n'a pas songé à jouer un rôle dans la société, son éducation est demeurée sentimentale ; voilà pourquoi les œuvres qui lui furent dédicées dans le passé ou qu'elle inspira, portent cette empreinte. Maintenant qu'une part toujours plus large dans la vie des nationalités, est faite au sexe féminin, son intelligence doit se développer, son esprit s'ouvrir à ce plus hautes conceptions, sa vie intérieure s'étendre, embrasser des horizons plus vastes.

Est-il si difficile de cultiver l'esprit à côté du cœur, de diriger celui-ci vers des nobles ambitions, d'établir des rapports harmonieux entre les facultés naturelles ou acquises ? Le développement excessif du sentiment chez la femme la conduit, d'une part, à la sensiblerie moine, et, d'autre part, à la délectation des romans àits psychologiques, où l'on se pique d'analyser au microscope des « états d'âme », où l'on aboutit à l'étude des sensations, ou, plus exactement, des sensualités, dont les effets pernicieux ne sont pas niables.

Aux livres de sentiment, il faut joindre une nourriture plus substantielle, car ils ne donnent point à celles qui les lisent l'humble connaissance de soi-même, ni le désir de travailler à la perfection morale.

Il faut un esprit délié pour lire profit, sans aide de ses lectures. La mère saine perdre le meilleur secret, sa son influence lorsqu'elle ne règle pas les lectures de sa fille. Elle devrait connaître chaque livre qu'elle lui permet ne pas accepter sans contrôle le choix d'une amie, ne pas s'en réferer uniquement à la valeur du nom de l'auteur, et durant les heures de loisir ou de promenade, y prendre la matière de causerie où son action morale se fortifierait.

Beaucoup de livres, soi-disant écrits pour les jeunes filles, sont dangereux. Ils dénaturent les rapports sympathiques, la communion d'idées qui se créent d'esprit à esprit, si les romans ne démontrent qu'il ne peut exister de relations aimables et cordiales que celles qui aboutissent au mariage. Aussi s'empresse-t-on d'esquisser ce qu'on appelle un flirt, jeu dangereux qu'on se grand tort de croire innocente.